

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 11/001/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 366/00 (MDE 11/008/00 du 30 novembre 2000)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

PEINE DE MORT

BAHREÏN Yoshork Dostazudi (f), ressortissante éthiopienne

Londres, le 9 février 2004

Le 27 janvier 2004, la Cour suprême a commué la peine capitale prononcée contre Yoshork Dostazudi en une peine de réclusion à perpétuité.

Cette femme avait été condamnée à mort le 28 novembre 2000 pour le meurtre de sa patronne, une ressortissante philippine du nom de Sadiya Baltaw tuée en décembre 1998.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*